

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Vincelles
bief 74 du versant Seine

site de l'écluse 74, dite de Vincelottes (canal du Nivernais)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA89001973
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : site d'écluse
Parties constituantes non étudiées : écluse, maison, déversoir de fond

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : l' canal du Nivernais ; Yonne
Références cadastrales :

Historique

Dans un tableau général des dépenses à faire pour le canal dans le département de l'Yonne, daté du 27 mars 1824, on apprend que l'écluse de Vincelottes est nommée écluse de Vincelles. Cette dernière devait être "construite sur la rive gauche à l'extrémité d'aval du barrage de Vincelottes dans une dérivation formée par l'île de Vincelottes". Une maison d'éclusier devait être aussi construite. Les travaux à exécuter pour la construction de la maison éclusière de Vincelles sont adjugés en 1832. La maison devait être édifée en même temps que celles des écluses de Vincelles et de Rivotte. Un rapport de l'ingénieur en chef du canal, daté du 9 février 1832, précise qu'il faudrait que ces maisons soient construites "avant les écluses, cela serait avantageux parce qu'elles serviraient de magasin ou de lieu de refuge pour les ouvriers quand le temps serait mauvais" (Archives nationales, F14 6990).

Période(s) principale(s) : 19e siècle

Description

Le sas d'écluse est construit en moellon bien assisé. La maison éclusière est située sur la rive gauche. Elle est construite en moellon enduit et couverte de tuile plate. Grande extension à l'arrière. Puits avec poulie métallique à droite. Poste de commande moderne à droite du sas. En amont, sur la rive droite, déversoir de fond construit en béton : il se compose d'aiguilles en bois et d'une passerelle en métal.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : Maison de type Poirée. Maison de plan rectangulaire et couverte d'une toiture à longs pans. Elle se compose d'une cave, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Elle a la particularité de présenter son mur pignon côté sas, avec la porte d'entrée surmontée d'une fenêtre en plein-cintre. Des petites fenêtres rectangulaires sont ménagées dans les murs gouttereaux. Voir le dossier de synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (IA89002009).

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents figurés

- **Maisons éclusières de Vincelottes, Vincelles et Rivotte. Évaluation, plan et coupe. Dessin ; 50 x 34 cm ; février 1832. VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny.**
Maisons éclusières de Vincelottes, Vincelles et Rivotte. Évaluation, plan et coupe. Dessin ; 50 x 34 cm ; février 1832. VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny.
VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny

Illustrations



"Maisons éclusières de Vincelottes, Vincelles et Rivotte". Elévation, plan et coupe. (VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny)
Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20138900106NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001997)

synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002009)

synthèse sur les sites d'écluse du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002008)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



"Maisons éclusières de Vincelottes, Vincelles et Rivotte". Elévation, plan et coupe. (VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny)

Référence du document reproduit :

- **Maisons éclusières de Vincelottes, Vincelles et Rivotte. Évaluation, plan et coupe. Dessin ; 50 x 34 cm ; février 1832. VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny.**
Maisons éclusières de Vincelottes, Vincelles et Rivotte. Évaluation, plan et coupe. Dessin ; 50 x 34 cm ; février 1832. VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny.
VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny

IVR26_20138900106NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation